

**GARANTIE :** 500 g/L de MCPA (sous forme de sel de diméthylamine)

**VOLUME :** Utiliser de 50 à 200 L/h (de 4,5 à 18 gal/acre) pour les applications au sol. Pour une vaporisation aérienne, utiliser un minimum de 30 L/h (2,67 gal/acre).

**PRÉCAUTIONS :** Éviter la dérive par vaporisation sur toute végétation sensible. Vaporiser dans des conditions qui minimisent la dérive. Une dose trop élevée de MCPA Amine peut inhiber temporairement la germination des graines et la croissance des plants.

**DÉLAI MINIMAL AVANT LA PLUIE :** Une averse moins de 4 heures suivant l'application du produit diminue l'efficacité du désherbage.

**DÉLAI AVANT LA RÉCOLTE :** Ne pas laisser les animaux brouter dans la zone traitée pendant les 7 jours suivant l'application du produit.

**DÉLAI DE SÉCURITÉ APRÈS TRAITEMENT :** Une fois que le produit vaporisé est sec dans la zone traitée. Ne laisser personne (excepté l'opérateur) ni d'animaux pénétrer dans la zone traitée pendant l'application du produit.

## NOTES

---



---



---



---



---



---



---



---

**FORMAT DE L'EMBALLAGE :** 2 bidons de 10 L.

**PERSISTANCE :** Aucune.

**INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE :** De meilleurs résultats sont obtenus quand les mauvaises herbes sont en croissance active. Si le produit est utilisé sur du lin, des retards de maturité et des dommages peuvent être causés aux plants si le produit est appliqué par temps chaud et humide.

**SURFACTANT :** Non nécessaire.

**NOUVELLE CULTURE :** Aucune restriction l'année suivant le traitement.

**ENTREPOSAGE :** Ne pas laisser le produit geler. S'il a été exposé au gel, le réchauffer à 5 °C et bien le mélanger.

**GROUPE D'HERBICIDES :** Groupe 4.



MCPA Amine 500 est une marque déposée des Produits Agri-Unis (UAP). Tous les autres noms de produit sont des marques déposées de leurs compagnies respectives.

## HERBICIDE

# MCPA Amine 500

MCPA Amine est un herbicide économique qui lutte contre un bon nombre de mauvaises herbes à feuilles larges dans les pois, l'avoine, le lin, les céréales, les grandes cultures de maïs, les semis de graminées, les graminées déjà établies et les pâturages libres. Il est efficace pour réprimer les mauvaises herbes lors de l'établissement de légumineuses contre-ensemencées dans les petites céréales. MCPA Amine est un herbicide efficace pour lutter contre les mauvaises herbes résistantes aux herbicides.

### CULTURES HOMOLOGUÉES ET PÉRIODE D'APPLICATION

Culture	Période d'application
Asperge	Appliquer le produit après la culture tout juste avant l'apparition des premiers turions. Le traitement peut être fait après la dernière coupe.
Avoine	De la levée au stade de la feuille étandard. Entre le stade 3 feuilles et 6 feuilles, utiliser le taux le plus faible pour les céréales.
Blé Orge Seigle	Du stade 3 feuilles jusqu'au début de l'apparition de la feuille étandard, puis du stade laiteux à la maturité. L'utilisation du produit entre la levée et le stade 3 feuilles peut endommager les récoltes, mais de façon moins marquée que l'utilisation du 2,4-D.
Gazon en plaque, allées et terrains	Appliquer le produit au moment où les mauvaises herbes croissent rapidement. S'il est mélangé en réservoir, lire l'étiquette du produit avec lequel il est mélangé pour plus renseignements sur les périodes d'application.
Lin	Entre 5 cm (2 pouces) et pendant le stade vraie feuille tout juste avant que les boutons ne commencent à se former. Appliquer quand la culture est petite pour diminuer le choc causé par le produit. Ne pas utiliser sur les variétés à faible acide linoléique.
Maïs (grande culture ou sucré)	Faire un traitement généralisé de postlevée jusqu'à ce que le maïs mesure de 15 à 18 cm (de 6 à 7 pouces) après quoi il faut faire un traitement dirigé jusqu'à ce que le maïs mesure 45 cm (18 pouces). On ne doit pas vaporiser le produit sur le maïs de grande culture moins de 3 semaines avant la floraison mâle.
Pâturages établis, luzerne, trèfle rouge et d'alsike et gazons	Appliquer le produit tard en à l'automne quand les légumineuses ont gelé. Appliquer au printemps avant que les légumineuses n'aient commencé à croître. Ne pas appliquer sur les variétés de luzernes hâtives.
Petites céréales contre-ensemencées de légumineuses	Utiliser le produit sur les céréales intercalées dans la luzerne (sauf sur les variétés hâtives), le trèfle rouge, le trèfle ladino et d'alsike. Ne pas vaporiser plus de 0,35 à 0,70 L/ha (de 0,14 à 0,28 L/acre) quand les légumineuses sont environ au stade 2 <sup>e</sup> feuille vraie. Ne pas utiliser sur les céréales contre-ensemencées de mélilot ou de lotier corniculé.
Pois (petits et de conserverie)	Appliquer le produit quand les plants mesurent de 10 à 18 cm (de 6 à 7 pouces). Ce traitement n'est pas recommandé en Nouvelle-Écosse.



# TOUJOURS LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

## MAUVAISES HERBES SENSIBLES

### TRÈS SENSIBLES

Utiliser de 550 mL/ha (223 mL/acre)

Moutarde des champs

### SENSIBLES : Utiliser de 700 mL/ha (283 mL/acre)

Chénopode blanc	Neslie paniculée
Fausse herbe à poux	Petite herbe à poux
Grande herbe à poux	Prêle des champs
Hélianthe	Renoncule rampante
Herbe à poux	Sagesse-des-chirurgiens
Kochia à balais	Sisymbre élevé
Laitue scariote	Tabouret des champs
Moutarde de l'Inde	Vélar fausse giroflée
Moutarde des oiseaux	Vélar d'Orient
Moutardes	Vesce

### MODÉRÉMENT SENSIBLES :

Utiliser de 1,0 L/ha (400 mL/acre)

Ansérine de Russie	Lampourde
Bardane	Pissenlit (gazon)
Bourse-à-pasteur	Plantain majeur
Euphorbe à feuille de thym	Radis sauvage

## MAUVAISES HERBES SENSIBLES

### MODÉRÉMENT RÉSISTANTES :

Utiliser de 1,5 L/ha (600 mL/acre)

Amarante à racine rouge	Gommier doux
Amarante blanche	Luzerne
Fausse-blite	Matricaire odorante
Bardanette	Mélicot
Caméline	Stellaire moyenne
Chénopode	Moutarde tanaïsie
Chénopode glauque	Moutarde des chiens
Dracocéphale d'Amérique	Patience crépue
Galisoga cilié	Pourpier potager
Ortie dioïque	Renoncule
Hélianthe des prairies	Renouée
Laiteron potager	Renouée persicaire
Lépidie densiflore	Sarrasin de Tartarie
Lépidie des champs	

Vérifier les taux d'utilisation avec les recommandations de la culture traitée pour respecter sa tolérance.

## MAUVAISES HERBES ET TAUX

### RÉPRESSION DES VIVACES ET DES PARTIES AÉRIENNES SEULEMENT

Utiliser de 1,5 à 2,5 L/ha (de 600 mL à 1L/acre).

Amarante blanche	Liseron des champs
Armoise biennale	Liseron des haies
Carotte sauvage	Ortie royale
Centaurée de Russie	Rumex
Chardon des champs	Pissenlit (champs)
Cranson	Prêle
Euphorbe érule	Renoncule âcre
Herbe à gomme	Renouée liseron
Laiteron des champs	Salsifis majeur
Laitue bleue	Soude roulante
Linaire	Spargoute des champs

## MÉLANGES EN RÉSERVOIR

Mélanges en réservoir homologués sur l'étiquette de MCPA Amine ou du produit avec lequel il peut être mélangé

### Herbicides

Ally®	Hoe-Grass II®
Avenge®	Horizon®
Banvell II®	Linuron®
Bromoxynil	Lontrel®
Dicamba	Mecoprop®
Everest®	Puma Super®
Express Pak/Express TNG®	Refine Extra TNG®
Fusion®	Sencor®
Glyphosate	

### Insecticides

Decis®	Lorsban®
--------	----------

### Fongicides

Tilt®